

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7378782501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7378782501>

Cette annonce a été mise en ligne le **27 septembre 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Léonie PETITOT, Notaire à LE MOLAY LITTRY (14330), en date du 05 septembre 2023, à ISIGNY SUR MER.

Dénomination : DU LARGE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : GRANDCAMP MAISY (14450), 18 résidence du Large

Objet : La société a pour objet :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tout bien immobilier et notamment du bien immobilier sis à GRANDCAMP-MAISY (14450), 4 Impasse du Lavoir, - l'administration, la mise en valeur, et à titre exceptionnelle la vente, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

Durée de la société : 99 ans

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Domaine de l'agrément - Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges,

apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit, sont soumises à l'agrément de la société.

Cessions libres : Toutefois interviennent librement les opérations entre associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Jacob DOUIEB, et Madame Catherine Marie-Jeanne PELLINGHELLI, demeurant ensemble à PARIS 20ème arrondissement (75020), 12 rue Monte Cristo.

La société sera immatriculée au RCS de Caen.

Pour avis.

Maître Léonie PETITOT

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex